

h e d s

Haute école de santé
Genève

Filière Nutrition et diététique

Journée d'échange Praticiens formateurs Filière Nutrition et diététique 02 Juin 2016

Jocelyne Depeyre, professeur HES, Responsable de filière



Hes·SO GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Rue des Caroubiers 25
CH -1227 Carouge

T +41 22 388 56 00
F +41 22 388 56 01

diet.heds@hesge.ch
www.hesge.ch/heds

Points d'information et de partage

- Nouvelles de la filière
 - Augmentation du quota d'étudiant et places de formation pratique 1^e BSc
 - Le Plan d'étude cadre (PEC2) - analyse et ajustements – préparation à l'accréditation
 - Partage d'information en provenance des unités/services de Nutrition et diététique
 - Retour sur la perception de la formation par les professionnels
- Master en santé – orientation Nutrition et diététique
 - Création des postes de travail
- Cadre légal des professions de santé
 - LPSan & registre professionnel
 - Initiative Joder – davantage de compétences pour le personnel soignant
- Reconnaissance des diplômes étrangers
- Pratique avancée en Nutrition et diététique



Nouvelles de la filière



Augmentation du quota d'étudiant en formation

110 étudiant-e-s (2020) vs 99 (2015)



Contexte

- Stratégie 2020 prévention et traitement des maladies chroniques
- Pénurie annoncée de personnel de santé
- Sciences de l'alimentation et de la Nutrition en développement
- Vieillesse démographique
- Efficience professionnelle et contrôle des coûts
- Modification des lignes professionnelles
- Intérêt pour la profession (2016 : 150 candidatures)
- Ouverture de nouvelles filières ex FFH



Augmentation du quota d'étudiant en formation

- La formation pratique en pratique indépendante commence à s'organiser afin de permettre aux étudiants d'accéder à ce contexte spécifique de l'exercice professionnel.
- Dispositif en cours d'élaboration par la Commission Spécialisée Santé (KFH)
- Adaptation LAMal en projet

Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030

Version de travail du 18 novembre 2015

h e d s

Haute école de santé
Genève
Filière Nutrition et diététique

L'alimentation
est un
déterminant
de la santé 😊

Pénurie de
professionnel
de la santé

RAPPORT DE
PLANIFICATION SANITAIRE
DU CANTON DE GENÈVE
2016-2019



Maladies non transmissibles

- Les maladies non transmissibles sont aujourd'hui la première cause de mortalité dans le monde.
- En Suisse, en 2012, 74,6% des décès chez les hommes et 75,9% chez les femmes étaient dus à quatre maladies:
 - maladies cardio-vasculaires,
 - cancer,
 - maladies des voies respiratoires
 - diabète (OFS)

<http://www.bg.admin.ch/themen/medizin/00683/index.html?lang=fr>



Stratégie sur les maladies chroniques non transmissibles

- Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT, 2016).
- Renforcer les compétences de la population en matière de santé et de créer les conditions qui facilitent un comportement plus sain. La vision souhaitée est la suivante :
 - *Plus de personnes, quel que soit leur statut socio-économique, restent en bonne santé ou bénéficient d'une qualité de vie élevée en dépit d'une maladie chronique. Moins de personnes souffrent de maladies non transmissibles évitables ou décèdent prématurément. La population est encouragée à mettre en place des cadres de vie salutogènes et à adopter un mode de vie propice à la santé.*
- [http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00683/15204/index.html?lang=](http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00683/15204/index.html?lang=fr)



Bachelor en Nutrition et diététique (BSc 2012)

Centrage sur le cœur de métier et la
coopération interprofessionnelle



Bachelor 2012

- Enseignements construits autour de 3 pôles qui représentent les principaux champs professionnels
 - Nutrition clinique et attitudes thérapeutique (NCAT)
 - Nutrition humaine, prévention et promotion de la santé (NHPPS)
 - Sciences et pratiques alimentaires (SPA)
- Les 3 pôles structurent la recherche et les prestations de service



Bachelor 2012

« Nutrition clinique et attitudes thérapeutiques »

Champs thématiques : physiopathologie de la nutrition, nutrition clinique, diététique thérapeutique, évaluation et diagnostic diététique, examen clinique diététique, éducation thérapeutique, plan de soins nutritionnel (Nutrition Care Process and Model) et langage standardisé (IDNT), techniques de consultation, raisonnement, jugement clinique et prise de décision, pratiques domiciliaires et réseaux de soins

- **Environ 20-25% des crédits ECTS**



Bachelor 2012

« Nutrition humaine, prévention et promotion de la santé »

Champs thématiques : Nutrition humaine et besoins nutritionnels, physiologie de la nutrition et métabolisme, neurobiologie et comportements alimentaires, santé publique, prévention et promotion de la santé, épidémiologie nutritionnelle, insécurité alimentaire, actions d'éducation à la santé par l'alimentation.

○ **Environ 15-20% des crédits ECTS**



Bachelor 2012

« Sciences et pratiques alimentaires »

Champs thématiques : connaissance des aliments, composition nutritionnelle des aliments, production et disponibilité alimentaire, développement durable, conseils au consommateur, compétences culinaires, technologie agro-alimentaire, restauration hors domicile, démarche qualité (HACCP), législation alimentaire, sécurité des denrées alimentaires, toxicologie et microbiologie,

○ **Environ 10 % des crédits ECTS**



« Compétences génériques » du diététicien, professionnel de santé et éducation interprofessionnelle

- *Méthodologie de recherche, statistiques, rédaction scientifique et vulgarisation,*
- *Méthodologie de gestion de projet,*
- *Sciences humaines (sociologie, anthropologie et histoire de l'alimentation),*
- *Systèmes de santé et organisation des soins,*
- *Pratique indépendante, gestion d'un cabinet, entrepreneuriat,*
- *Qualité et procédures qualité (soins, pratiques professionnelles),*
- *Pédagogie, communication et relation interpersonnelle,*
- *Méthode de travail personnelle et life long learning,*
- *Education interprofessionnelle, coopération interprofessionnelle,*
 - ***Environ 10-15% des crédits ECTS***



« Compétences génériques » du diététicien, professionnel de santé et éducation interprofessionnelle

Formation pratique : 38 crédits ECTS (21%)

- 30 semaines de formation pratique réparties sur les 3 années

Travail de Bachelor : 15 crédits ECTS

Module optionnel : 3 crédits ECTS

- sélectionné dans le catalogue de la faculté de médecine ou de l'UniGe ou dans une autre filière

Interprofessionnalité – coopération interprofessionnelle
10 crédits ECTS



Retour sur la perception du BSc 2012 par les professionnels



Bachelor 2012

- LEHE : liberté d'ouverture des formations Bachelor
- LPSan : les filières santé doivent être accréditées – donne la reconnaissance des diplômes
- Avis des professionnels
- Avis des étudiants



Questions

- Quelle est votre vision de l'avenir du diététicien (rôle & place)
 - dans le domaine du soin/thérapie
 - dans les hôpitaux et les institutions socio-sanitaires
- Quelle appréciation portez-vous sur le processus de formation (au travers de la formation pratique)
- Quelle appréciation portez-vous sur les diplômés 2015 ? (recul de X mois)
- Quels seraient les points d'amélioration ?



Master en santé – orientation Nutrition et diététique



Master – orientation Nutrition et diététique

Compétences : Rôle expert

Am1 dans le contexte socio-sanitaire, elles sont les interlocutrices privilégiées pour les questions de nutrition, identifient des problématiques ou des lacunes méthodologiques et développent les pratiques de manière ciblée ;

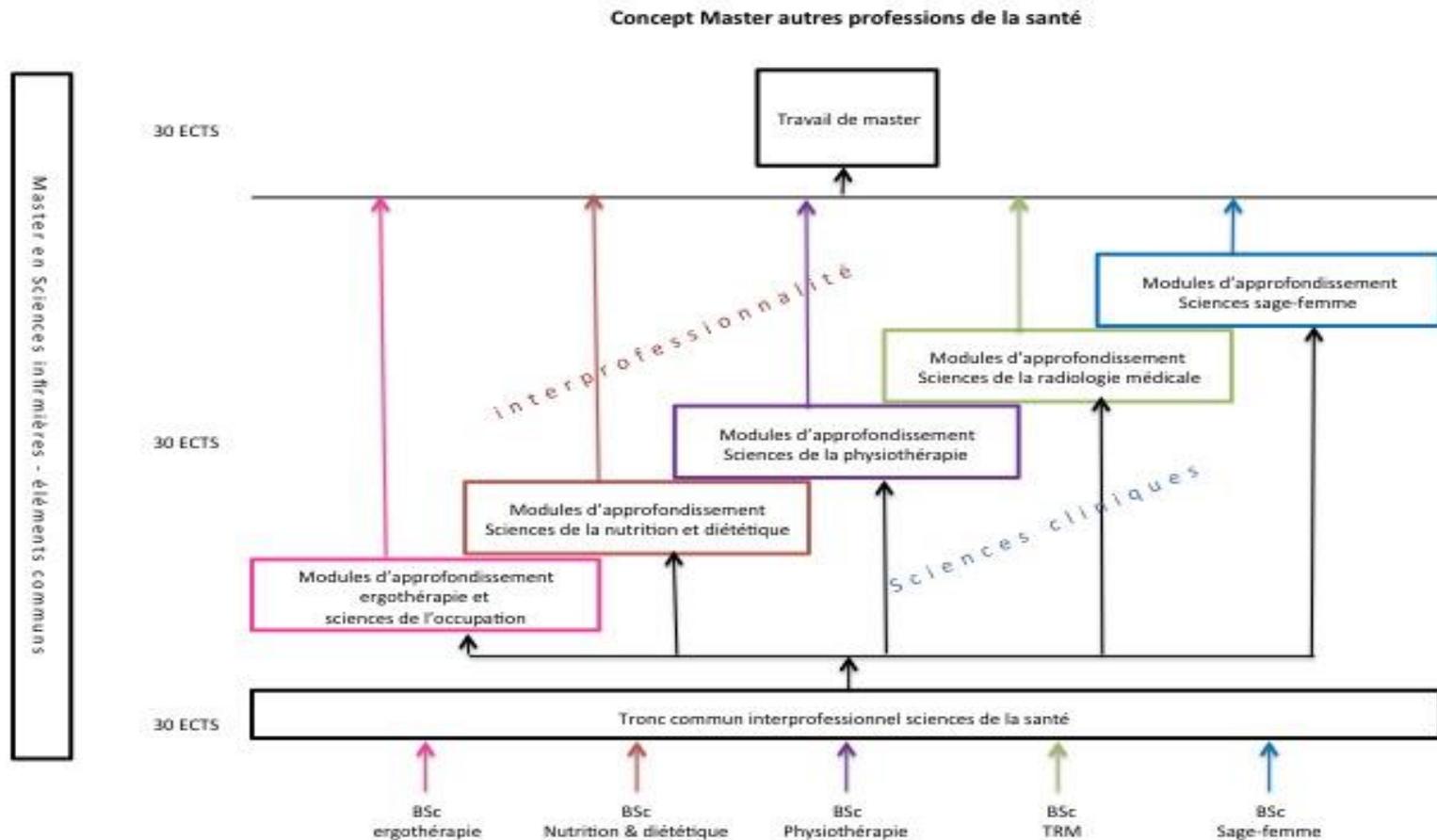
Am2 elles développent la recherche en nutrition, construisent les évidences et fixent les priorités dans les différents champs d'activités

Am3 elles suscitent et introduisent des pratiques novatrices dans les domaines du counselling, des thérapies nutritionnelles, de la formation et de la communication et identifient les indicateurs d'évaluation pertinents ;

Am4 aux niveaux national ou international, elles contribuent à l'élaboration des recommandations nutritionnelles des sociétés savantes et institutions.



Concept Master – dès 2017 ?



Tronc commun 30 ECTS + thèse de Master 30 ECTS

- Tronc commun du MSc = 4 modules
- Objectif = mutualisation des ressources avec le MSc SI
- Modules
 - Méthodologie de recherche : 15 ECTS
 - Interprofessionnalité, gestion de projet et innovation : 5 ECTS
 - Politique économie et système de santé : 5 ECTS
 - Population environnement et santé : 5 ECTS
- Thèse de Master : 30 ECTS



Modules spécifiques : 30 ECTS

- Modules
 - Pratiques avancées en prévention et thérapie nutritionnelles – 10 ECTS
 - Nutrition humaine et métabolisme de l'adulte et de l'enfant – 5 ECTS
 - Epidémiologie nutritionnelle et recherche en nutrition – 5 ECTS
 - Food system management – 5 ECTS
- Module partiellement partagé
 - Transfert de connaissances et leadership professionnel – 5 ECTS



Structure du Master

Modules	ECTS	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3
Spécifique 1	10	10		
Spécifique 2	10		10	
Spécifique 3	5		5	
Spécifique 4	5			5
Méthodologie de recherche	15	10	5	
Interprofessionnalité, gestion de projet et innovation	5	5		
Politique économie et système de santé	5		5	
Population environnement et santé	5			5
Travail de master	30	5	25	
Totaux	90	30	30	30



Modules spécifiques filière Nutrition et diététique

n	Noms & prénoms	Responsables du module	Titres académiques
1	BUCHER DELLA TORRE Sophie	Pratiques avancées en prévention et thérapie nutritionnelles – 10 ECTS	BSc Nutrition et diététique PhD candidate Nutrition, Santé au travail (2018)
2	CARRARD Isabelle	Thèse de Master – 30 ECTS	PhD psychologie
3	DEPEYRE Jocelyne	Nutrition humaine et métabolisme de l'adulte et de l'enfant – 5 ECTS	DUT biologie appliquée, option diététique. DIU Nutrition Humaine DIU Nutrition Clinique
4	JOTTERAND CHAPARRO Corinne	Pratiques avancées en prévention et thérapie nutritionnelles – 10 ECTS	BSc Nutrition et diététique PhD candidate, sciences de la vie, nutrition (2016)
5	KRUSEMAN Maaïke	Epidémiologie nutritionnelle et recherche en nutrition – 5 ECTS	BSc Nutrition et diététique PhD candidate, sciences de la vie, nutrition (2018)
6	REINERT Raphaël	Food system management – 5 ECTS	BSc Nutrition et diététique MAS santé publique
7	SOGUEL ALEXANDER Ludivine	Transfert de connaissances et leadership professionnel – 5 ECTS	BSc Nutrition et diététique MSc Épidémiologie PhD candidate Nutrition (2019)



Travail de master

Vise l'intégration des compétences de recherche appliquée et le développement et/ou l'élaboration de projet dans l'orientation ou dans une perspective interdisciplinaire.

Les objectifs qui peuvent varier selon le type de travaux augmentent les capacités à :

- Construire une problématique solide et documentée,
- Mettre en œuvre les méthodes appropriées pour produire et analyser des données,
- Interpréter des résultats et évaluer leur intérêt pour l'exercice professionnel
- Diffuser des résultats dans l'exercice clinique et innover,
- Éventuellement implémenter des résultats dans la pratique,
- Communiquer par écrit et oralement sur la démarche menée et les résultats obtenus.



Travail de master

- Implique un travail en prise avec les intérêts, les pratiques ou les milieux professionnels.
- En principe réalisé à deux étudiant-e-s y compris issu-e-s de deux orientations différentes.
- Dirigé par un-e professeur-e d'une filière santé de la HES-SO, titulaire d'un doctorat (ou professeur-e ou MER de l'UNIL).
- Peut être inséré dans l'activité de recherche du directeur ou de la directrice du TMSc, mais il en reste indépendant.
- Co-direction dans la perspective d'une bonne insertion dans le milieu dans lequel les données sont collectées ou l'expérience implémentée.



Master – Enjeux professionnels

- Penser les nouvelles fonctions
- Organiser les parcours professionnels
- Sous forme de mentorat ?



Projet : MSc Santé et Master Health Practitioner (soignant de pratique avancée)

- Sur mandat des rectorats des universités de Genève et Lausanne et de la HES-SO, un projet de Master soignant de pratique avancée (SPA) de 120 ECTS est en cours d'élaboration.
- Il s'adresse aux titulaires d'un bachelor en médecine, en soins infirmiers et de sages-femmes et serait accessible aux autres filière santé des HES. L'articulation entre les divers masters n'est pas connue.
- Lorsque le groupe de projet du master SPA aura produit et diffusé pour cette formation, les compétences attendues, des objectifs de formation et des éléments de contenu, il sera possible d'envisager pour quelles pratiques professionnelles et comment coordonner les deux masters.



Master of Science in Life Sciences - Food and Health

- A l'interface entre les sciences de la nutrition et de l'alimentation.
- Intègre la technologie alimentaire, la nutrition et la diététique, est unique aussi bien en Suisse que dans les pays voisins
- Proposé par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de la Haute école spécialisée bernoise BFH, la Section Santé de la BFH ainsi que la filière Technologies du vivant de la HES-SO, à Sion
- Permet le développement d'un savoir-faire technique tout au long de la chaîne de valeur – de la clarification des besoins aux effets sur la santé, en passant par la fabrication, la commercialisation et la consommation de denrées alimentaires.

https://www.bfh.ch/fr/etudes/master/sciences_agronomiques_forestieres_et_alimentaires/food_nutrition_and_health.html

Cadre légal



Feu vert du Conseil des Etats à un registre fédéral - Professions de la santé - Mercredi, 02 mars 2016 09h27 - Dépêche ATS Berne

- La qualité des soins doit être garantie notamment à travers un registre national des professions de la santé. Le Conseil des Etats a approuvé par 44 voix sans opposition mercredi un projet du Conseil fédéral. Les sénateurs n'ont cependant pas voulu inclure le niveau "master" dans la loi. La nouvelle loi vise notamment à harmoniser les règles concernant la formation des infirmiers, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des sages-femmes et des diététiciens. Outre l'ostéopathie, s'y ajoutera l'optométrie. Le registre contiendra non seulement les diplômes de fin d'études, mais aussi des indications sur les autorisations de pratiquer et les mesures disciplinaires éventuellement prononcées à leur encontre. La nouvelle loi renforcera la sécurité des patients et la collaboration interprofessionnelle, a résumé le ministre de la santé Alain Berset. Le registre permettra par exemple d'éviter qu'un professionnel sanctionné continue d'exercer, a illustré Brigitte Häberli (PDC/TG).
- Les sénateurs ont suivi le Conseil fédéral et estimé qu'il était trop tôt pour inclure le master au niveau de la loi. Ce niveau d'étude ne correspond encore à aucun profil de métier clair, a expliqué Joachim Eder (PLR/ZG). Sur 95'000 personnes qui travaillent dans les soins infirmiers, seules 400 disposent d'un master, donc 0,5%, a rappelé Géraldine Savary (PS/VD). Ce chiffre est insuffisant: pour répondre aux besoins, il faudrait que cette proportion s'élève à 3%, a-t-elle avancé. La technologie a évolué et "l'erreur ne pardonne pas", a relevé Olivier Français (PLR/VD). Les infirmiers nécessitent une formation plus poussée et des compétences spécifiques. Modifier la loi, c'est reconnaître cette formation et sortir d'une zone d'ombre, a-t-il insisté en vain.
- Inclure le niveau master serait trop lourd pour les cantons, a en outre noté Alain Berset. Et les diplômés pourraient réclamer de plus hauts salaires, a renchéri Joachim Eder. Le registre se fera sur le modèle de celui des professions médicales. Celui-ci recense déjà les médecins, les dentistes, les chiropraticiens, les pharmaciens et les vétérinaires. Au final, le projet veut éviter une pénurie de personnel soignant qualifié. Des compétences claires et uniformes devraient aussi aider à la reconnaissance des diplômes étrangers et à la mobilité intercantonale. Le Conseil national doit encore se prononcer. https://www.parlament.ch/fr/services/news/Pages/20160302112752911194158159041_bsf059.aspx

Feu vert du Conseil des Etats à un registre fédéral - Professions de la santé

- La qualité des soins doit être garantie notamment à travers un registre national des professions de la santé. Le Conseil des Etats a approuvé par 44 voix sans opposition mercredi un projet du Conseil fédéral. Les sénateurs n'ont cependant pas voulu inclure le niveau "master" dans la loi.

Feu vert du Conseil des Etats à un registre fédéral - Professions de la santé

- La nouvelle loi vise notamment à harmoniser les règles concernant la formation des infirmiers, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des sages-femmes et des diététiciens. Outre l'ostéopathie, s'y ajoutera l'optométrie. Le registre contiendra non seulement les diplômes de fin d'études, mais aussi des indications sur les autorisations de pratiquer et les mesures disciplinaires éventuellement prononcées à leur encontre. La nouvelle loi renforcera la sécurité des patients et la collaboration interprofessionnelle, a résumé le ministre de la santé Alain Berset. Le registre permettra par exemple d'éviter qu'un professionnel sanctionné continue d'exercer, a illustré Brigitte Häberli (PDC/TG).



Davantage de compétences pour le personnel soignant

Vendredi, 22 janvier 2016 03h23

- La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a pris connaissance des [résultats de la consultation](#) sur l'avant-projet relatif à l'initiative parlementaire «**LAMal. Accorder plus d'autonomie au personnel soignant**» ([11.418 n](#) ; **Joder**)¹. Cette dernière vise à revaloriser le statut professionnel du personnel infirmier et à renforcer l'attrait des professions des soins. Par 14 voix contre 4 et 4 abstentions, la commission est entrée en matière sur le projet prévoyant de modifier en conséquence la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). Conformément à ce projet, les établissements médico-sociaux, les organismes d'aide et de soins à domicile ainsi que les infirmiers indépendants pourraient dorénavant fournir, à la charge de l'assurance-maladie, des prestations relevant des soins de base sans qu'une prescription médicale soit nécessaire. Le Conseil fédéral définira ces prestations par voie d'ordonnance. Les soins de traitement ne feront par contre l'objet d'aucune modification et continueront de devoir être prescrits par un médecin. Plusieurs participants à la consultation ayant indiqué craindre que la révision de loi proposée provoque une augmentation du volume des prestations et, par conséquent, des coûts (primes), la commission a décidé de proposer des mesures d'accompagnement: par 12 voix contre 12 et la voix prépondérante de son président, elle a approuvé une proposition prévoyant que le personnel soignant ne puisse exercer directement à la charge de l'assurance obligatoire des soins qu'à la condition qu'il ait conclu un contrat d'admission avec l'assureur-maladie. Par 16 voix contre 6 et 1 abstention, la CSSS-N propose par ailleurs de limiter la durée de validité de la nouvelle réglementation à six ans. Lors du vote sur l'ensemble, la commission a approuvé le projet par 17 voix contre 5 et 2 abstentions. C'est maintenant au tour du Conseil fédéral de prendre position.

<https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/2016/mm-sgk-n-2016-01-22.aspx>



Accorder plus d'autonomie au personnel soignant

- Iv. pa. LAMal.
- Les établissements médico-sociaux, les organismes d'aide et de soins à domicile ainsi que les infirmiers indépendants doivent pouvoir fournir, à la charge de l'assurance-maladie, des prestations relevant des soins de base sans qu'une prescription médicale soit nécessaire.
- La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national transmet à son conseil un projet en ce sens. Tenant compte des craintes exprimées quant à une éventuelle hausse des coûts, la commission propose des mesures d'accompagnement. En outre, elle propose, à une courte majorité, de prolonger de trois ans la validité de la réglementation en vigueur concernant l'admission à pratiquer des médecins.

Le débat continue - autonomie des soignants

Les infirmiers doivent continuer à fournir leurs prestations sur prescription médicale uniquement

- Berne, 23.03.2016 - Le Conseil fédéral souhaite rendre les professions des soins plus attrayantes. A cette fin, il a déjà lancé différentes mesures, parmi lesquelles le plan directeur « Formation aux professions des soins » ou la loi sur les professions de la santé.
- Il s'oppose toutefois à ce que davantage de professions puissent, de manière autonome, fournir et facturer des prestations sans prescription médicale. Il rejette donc l'initiative parlementaire « Accorder plus d'autonomie au personnel soignant », qui demande de modifier le système dans ce sens.

<https://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=61069>



Reconnaissance des diplômes étrangers



Reconnaissance de diplômes étrangers

- La mobilité des personnes actives et des entreprises est un facteur important dans le monde du travail actuel.
- Dans ce contexte, la reconnaissance des diplômes joue, un rôle prépondérant: une reconnaissance des diplômes étrangers par une autorité est nécessaire dans nombre de professions.
- Dans le cadre de l'Accord bilatéral sur la libre circulation des personnes, la Suisse travaille en étroite collaboration avec l'UE et participe au système européen de reconnaissance des qualifications professionnelles. Les ressortissants de pays tiers ont également la possibilité de faire reconnaître leur diplôme en Suisse. <http://www.sbfi.admin.ch/diploma/?lang=fr>

Reconnaissance des diplômes étrangers

- En tant que point de contact national pour la reconnaissance des qualifications professionnelles en Suisse, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) est compétent pour les questions d'ordre général relevant de ce domaine.

Pour les ressortissants de l'UE/AELE, **deux procédures distinctes** s'appliquent à partir du 1er septembre 2013:

- **Procédure de reconnaissance lors d'un établissement en Suisse**
Si vous souhaitez-vous installer durablement en Suisse et exercer une profession réglementée, vous devez engager une procédure de reconnaissance. Vous trouverez toutes les informations utiles sur les modalités de la procédure et les attributions en la matière sous la rubrique [Procédure de reconnaissance lors d'un établissement en Suisse](#).
- **Procédure de déclaration pour les prestataires de services**
Si vous êtes ressortissant de l'UE/AELE et si vous souhaitez fournir, dans une profession réglementée, des services en Suisse pendant une durée maximale de 90 jours par année civile, vous devez déposer une déclaration auprès du SEFRI. Vous trouverez toutes les informations utiles sur les modalités de la procédure de déclaration ainsi que sur les attributions en la matière sous la rubrique [Procédure de déclaration pour les prestataires de services](#).

Reconnaissance des diplômes étrangers

- Profession réglementée
- Mandat donné à la Croix-Rouge Suisse
- Dispositif en cours d'élaboration
 - Conférence Spécialisée Santé (KFH) – Recteurs d'universités : étude des niveaux de formation et élaboration du dispositif de reconnaissance
 - Mandat donné à l'ASDD : application du dispositif en collaboration avec les Ecoles



Reconnaissance des diplômes étrangers

Dispositif en cours d'élaboration – premières réflexions

- Stage de 3 mois

Selon niveau préalable, mesures de compensation nécessaire avec 2 possibilités de choix :

1. Formation entre 10 et 15 ECTS
 - CAS
 - Modules de la formation BSc ?
2. Examens



Reconnaissance de diplômes étrangers

- Enjeux pour la Suisse Romande
 - Diplômes Français et notamment ceux en 2 ans
 - Accès au Master
- Enjeux pour les cantons
 - Obtention du droit de pratique
- Enjeux pour la Suisse
 - Inscription au registre fédéral



Pratique avancée



Pratique Avancée Infirmière

- Modélisée au niveau international.
 - les critères primaires sont les soins centrés sur le patient et sa famille et un grade Master est recommandé ;
 - la compétence centrale est la pratique clinique ;
 - les compétences essentielles sont la consultation, le travail en collaboration, le leadership, l'enseignement, la pratique fondée sur des preuves (recherche), la participation à des comités d'éthique ;
 - l'influence de l'environnement social, politique, économique et technique est à prendre en compte. Une bonne connaissance du contexte en matière de santé publique et une veille documentaire sont indispensables.

Pratique Avancée Infirmière

- Pour résumer, les missions des infirmières (dispensation de soins, promotion de la santé, tutorat, prévention...) s'appliquent quel que soit le niveau de formation/compétence. La différence se fera dans les niveaux d'intervention, la complexité des situations gérées, l'autonomie et la responsabilité (IDE généraliste vs IPA).

<http://www.infirmiers.com/profession-infirmiere/competences-infirmiere/infirmier-de-pratique-avancee-de-quoi-parle-t-on.html>

ICDA - Strategic Plan 2012 - 2016

h e d s

Haute école de santé
Genève
Filière Nutrition et diététique

Problem Statement :

Dietitians are not appropriately recognised for their contribution to health

Goals :

- An enhanced image for the profession with others
- Greater involvement of dietitians in the development of strategies for the improvement of nutritional health and in the implementation of these strategies at local level
- The leadership role of ICDA is recognised within and externally.
- ICDA is a strong, respected and valued professional network

Long term outcome - Profile of the Profession -

- Agreement on advanced practice



Advanced Practice - BDA

- Dietetic advanced practitioners will be working across the variety of roles and settings where dietitians practice – clinical, public health, research, education, private practice, acute, community etc. Within any particular role the contribution of each pillar to the role will vary.



Advanced Practice - BDA

Advanced practice roles :

- Advanced Dietetic Practice.
- Research and evidence based practice.
- Leadership.
- Acting as an expert nutrition and dietetic resource and facilitating learning.



Advanced Practice - BDA

All dietetic advanced practice roles will be further supported by the values and principles of advanced practice :

- Autonomous practice.
- Critical thinking.
- High levels of decision making.
- Values based care.
- Improving practice.



Specialist

- A practitioner who demonstrates a minimum of the proficient level of knowledge, skills and experience in a focus area of dietetics practice by the attainment of a credential.

*Academy of nutrition and dietetics - Dietetics Career Development Guide -
Council on Future Practice –2014*



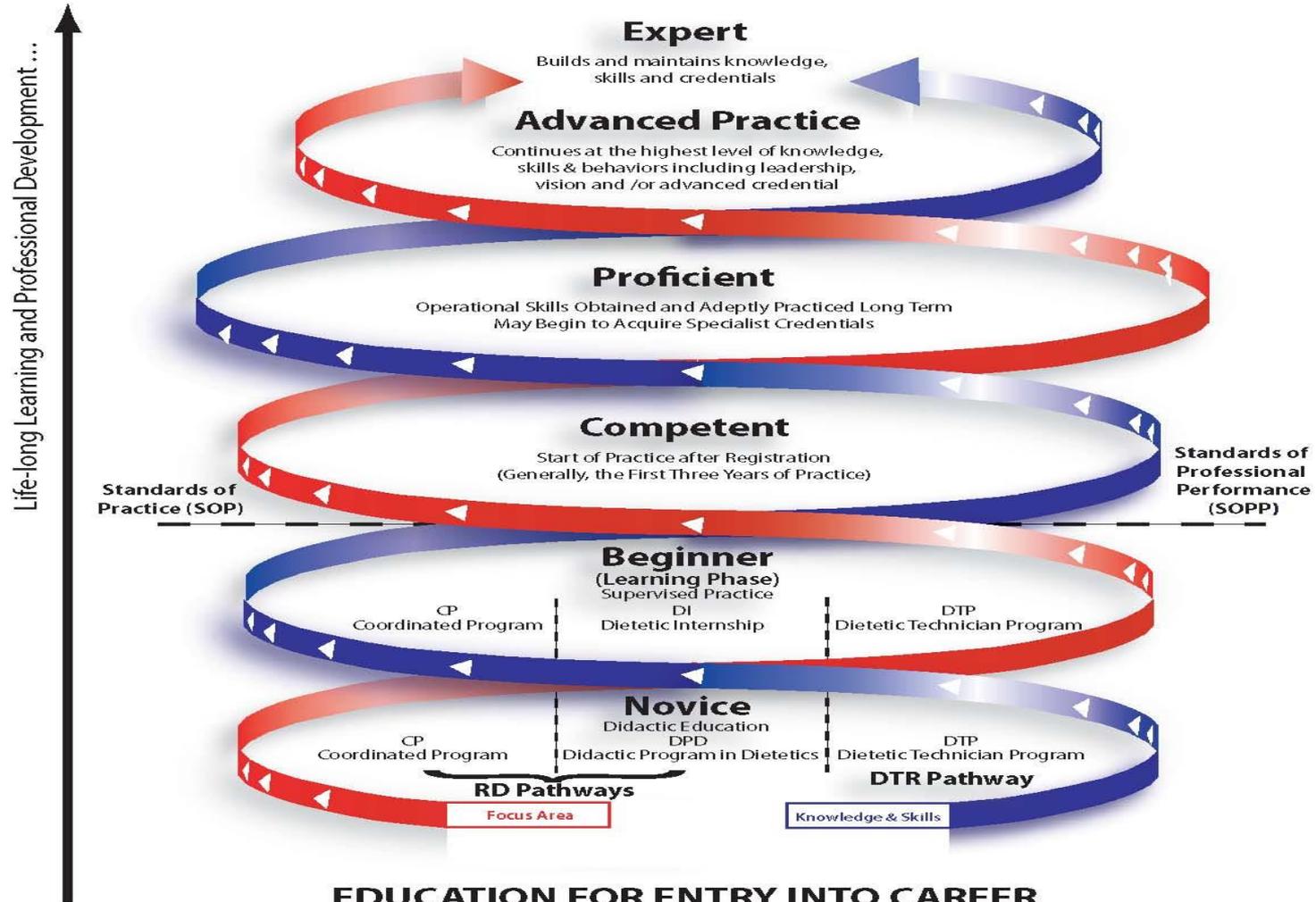
Advanced Practice

- The practitioner demonstrates a high level of skills, knowledge and behavior. The individual exhibits a set of characteristics that include leadership and vision and demonstrates effectiveness in planning, evaluating and communicating targeted outcomes.

Academy of nutrition and dietetics - Dietetics Career Development Guide - Council on Future Practice –2014



Dietetics Career Development Guide



EDUCATION FOR ENTRY INTO CAREER Associate, Baccalaureate or Advanced Degree

Definition of Dietetics: Dietetics is the integration, application and communication of principles derived from food, nutrition, social, business and basic sciences, to achieve and maintain optimal nutrition status of individuals through the development, provision and management of effective food and nutrition services in a variety of settings.

Enjeux pour la profession

- Définir de manière concrète la pratique avancée
- Inscrire la définition dans une perspective commune avec les professions de la santé



Fin

Merci pour votre attention

